

## Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

C'est Jacques Chirac qui, en 2003, a instauré cette « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ».

Depuis 2003, le 5 décembre de chaque année honore les « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le 5 décembre 2002, un hommage national et solennel avait été rendu par Jacques Chirac, le président de la République, et le mémorial qui leur est dédié au Quai Branly, à Paris, avait été inauguré. Cette cérémonie est l'occasion de rendre hommage aux soldats et civils morts pour la France durant ces conflits, mais également aux rapatriés et anciens supplétifs.



Ce 5 décembre, la cérémonie était organisée place Salinis, à Auch, devant le monument aux morts, comme sur tout le territoire national, dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur.

Le préfet du Gers était accompagné par Christian Laprèbende, maire d'Auch, Jean-René Cazeneuve, député, le sénateur Alain Duffourg, et les différents représentants de l'armée, gendarmerie et anciens combattants.

Après avoir lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées ( lire ci-dessous) le préfet déposait une gerbe et ravivait la flamme. La cérémonie se poursuivra par l'appel aux morts suivi de La Marseillaise. Les autorités vont saluer les porte-drapeaux et les corps constitués, fin de cérémonie.

" En cette journée nationale, la République renouvelle solennellement son hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. La nation se souvient de toutes les victimes, civiles comme militaires, de ce conflit qui brisa tant de destins et généra tant de violences.



Il y a 60 ans, une guerre, longtemps niée, entrait dans sa septième année. Des soldats de métiers, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient pour la France sur le territoire algérien.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes 70 000 ont été blessés, plus de 25 000 sont tombés pour la France. Hier, ils ont combattu avec dévouement pour nos couleurs, aujourd'hui, ils reposent dans la mémoire nationale.

C'est à toute cette génération, celle qui a eu « 20 ans dans les Aurès » que nous consacrons cette journée. À ceux qui y trouvèrent la mort, à ceux qui en revinrent, y ont souffert et en souffrent encore, marqués dans leur chair comme dans leur esprit. Le souvenir de ces mois de service et de guerre est toujours vivace chez nombre d'anciens combattants.

Dans son hommage et dans la reconnaissance de la douleur, la France n'oublie ni les tourments des civils, ni les rapatriés qui ont abandonné un pays qui était le leur, qui était celui de leur cœur et de leurs ancêtres. Elle sait à quel point les exactions commises à leur encontre, au printemps et à l'été 1962 notamment, puis le déracinement constituent encore des plaies vivaces.

Elle sait également le sort des anciens harkis et de leurs familles qui ont subi de terribles représailles ou qui ont été contraints de quitter leur terre natale. Elle pense aussi à ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue.



Les armes se sont tuées depuis 58 ans. Cette période occupe dans notre histoire et dans notre mémoire nationale une place toute particulière. L'histoire de la guerre d'Algérie est celle d'une déchirure, d'une blessure non-cicatrisée, de drames familiaux, personnels et même intimes, d'un enchevêtrement de destins bousculés parfois brisés.

Parce que cette histoire est complexe, sa mémoire est plurielle. Parce que cette histoire est la nôtre, il est nécessaire de continuer son enseignement et de permettre sa juste compréhension. Parce que ces mémoires sont essentielles pour la construction de nos identités et pour notre cohésion nationale, sa transmission aux jeunes générations doit se poursuivre de manière apaisée.

Se souvenir, témoigner, raconter, expliquer, partager, en sont les maîtres mots. C'est aussi ce que nous faisons en cette journée nationale."

**Geneviève Darrieussecq ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants**





Mémorial du quai Branly, à Paris.